

ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

D'UNE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR

VOS RÉFÉRENCES:

Identifiant (N° étranger): 9920072109

N° de la demande : 3301202205170192198

Validité: du 26/07/2022 au 25/10/2022

Nom de naissance : DOUCOURE

Nom d'usage:

Prénom : WAKARY Né(e) le : 30/07/1997

A: TACOUTALA KAYES, MALI

Nationalité: MALIENNE

Adresse: AVENUE DE LA GRANDE CAVEE BAT B 14202 HEROUVILLE ST

CLAIR FRANCE



La demande de titre de séjour que vous avez déposée le 17/05/2022 est toujours en cours d'instruction.

Cette attestation vous est délivrée pour autoriser votre présence en France entre le 26/07/2022 et le 25/10/2022.

Cette attestation n'est valable qu'accompagnée du titre précédemment détenu même s'il est arrivé à expiration.

Ce document justifie le maintien de l'ensemble des droits ouverts en raison du titre de séjour précédemment détenu. Si ce titre permettait d'exercer une activité professionnelle, celle-ci peut se poursuivre pendant la durée de validité de cette attestation. Elle ne permet pas l'ouverture de droits nouveaux.

Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen.

